

**VILLE DE MONTBARD**  
**B.P. 90**  
**21506 MONTBARD CEDEX**  
**Tél. 03.80.92.01.34**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 13 MARS 2025**

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 7 mars par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 13 mars 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

**Présents** : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO

**Excusés ayant donné pouvoir** : Sandra VAUTRAIN à Marc GALZENATI, Jordan LE CARO à Danielle MATHIOT, Thierry MOUGEOT à Martial VINCENT, Jean-Pierre RIFLER à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Maryse NADALIN, Patricia PARISSÉ à Laurence PORTE

**Absentes** : Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

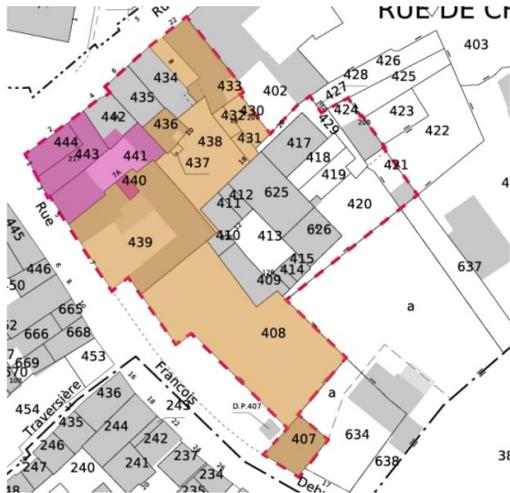
**2025.06 – Acquisition de l'immeuble rue du Faubourg appartenant à Mme LOPEZ Justa en lien avec l'opération RHI sur l'îlot de l'Ancien Couvent**

*Rapporteur : Madame le Maire*

Vu les articles L.2241-1 et suivants et L.1311-9 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

**Considérant :**

- l'opération de réhabilitation de l'îlot multi site de l'Ancien Couvent, approuvée par délibération du conseil municipal et rendue éligible aux financements de l'ANAH au titre du dispositif RHI (périmètre violet et marron) ;



- les remises appartenant aux consorts LOPEZ, dont Mme LOPEZ Justa est usufruitière ; ces remises sont constituées de deux parcelles : A1432 de 18m<sup>2</sup> et A1430 de 49m<sup>2</sup> et situées dans la cour commune rue du Faubourg ; La parcelle A1432 constituant les lots n°1 et 2 du bâtiment B d'une copropriété située dans la cour au 18 rue du Faubourg ;
- l'imbrication de ces remises avec l'immeuble A1433 (22 rue du Faubourg – propriété de la Commune), l'état de vétusté de ces remises et la nécessité de les intégrer à l'opération RHI pour la gestion des espaces communs de l'îlot de l'Ancien Couvent;
- l'acceptation des consorts LOPEZ en date du 21 février 2025 de vendre leur bien de 67m<sup>2</sup> au prix de 2 750€ à la condition que Mme LOPEZ Justa puisse avoir la jouissance du bien jusqu'au début des travaux de l'opération RHI ;

## Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **achète** les parcelles AI 430 (49m<sup>2</sup>) et AI 432 (18m<sup>2</sup>) aux consorts LOPEZ (M. LOPEZ Jean-Marie, M. LOPEZ Frédéric, M. LOPEZ François, Mme LOPEZ Félicie et Mme GARCIA MONTSERRAT) et à Mme LOPEZ Justa (usufruitière), résidant à MONTBARD, au 8 rue du Faubourg, au prix de 2 750€ ;
- **laisse** la jouissance des remises à Mme LOPEZ Justa jusqu'au début des travaux de l'opération RHI et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2028 ;
- **dit** que la Ville n'exigera pas du vendeur les diagnostics techniques obligatoires ;
- **dit** que les frais de notaire seront à la charge de la Commune de Montbard ;
- **mandate** le Maire pour donner toute signature entrant dans l'application de la présente délibération.